

25. Mai 1932

C.42.Ho.14. BE.

Berne, le 25 mai 1932.

ad VI.8. Ung. 9.

Folio 487

Au Département fédéral de l'Economie publique,
B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons l'honneur de vous remettre une notice ci-jointe, relative aux intérêts financiers suisses en Hongrie et rédigée en perspective des négociations que nous reprenons avec ce pays afin d'arriver à modifier notre accord de compensation.

Nous nous rendons compte de toutes les difficultés que présente, dans l'état actuel des choses, une réforme du système consacré par l'accord de manière à ce qu'il tienne compte également de nos intérêts financiers et puisse leur assurer la sauvegarde désirable. Le fait que vis-à-vis de l'Autriche il a été possible de faire place, dans une certaine proportion, aux intérêts financiers, nous amène à nous demander si la même relation entre créances commerciales et créances financières ne pourrait pas être consacrée par notre nouvel accord avec la Hongrie. Nous nous abstenons toutefois de faire une proposition concrète à ce sujet.

Nous saisissons enfin cette occasion pour vous faire savoir que l'Association suisse des Banquiers a formulé le désir de pouvoir être représentée à la Conférence.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

1 annexe.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

sig. Motta.

